



NOUVELLE
COMPAGNIE
DES DÉTERGENTS
ET DU SAVON
DE MARSEILLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 1

Date : 8 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 24 / 6 / 2013

ECONET EASY'MATIC

243042

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Poudre linge
Code du produit : 243042
Nom commercial : ECONET EASY'MATIC
Type de produit : Détergent.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Domestique. Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Nouvelle Compagnie des Détergents et du Savon de Marseille
66 chemin de Ste Marthe
13014 Marseille FRANCE
Site internet : cdsm-info.fr

Nom et fonction de la personne responsable : fds@cleansurf.fr

Producteur : Nouvelle Compagnie des Détergents et du Savon de Marseille
66 chemin de Ste Marthe
13014 Marseille FRANCE
Site internet : cdsm-info.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : 0033(0)4.91.10.30.80

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : GHS05
• Mention d'avertissement : Danger
• Mention de danger : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

• Conseils de prudence

Généraux : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

Intervention : P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Autres dangers :

Aucunes dans des conditions normales.



NOUVELLE
COMPAGNIE
DES DÉTERGENTS
ET DU SAVON
DE MARSEILLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 1

Date : 8 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 24 / 6 / 2013

ECONET EASY'MATIC

243042

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Substance / Préparation : Préparation.
Composants : Ce produit est dangereux.
Substance(s) dangereuse(s) : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Nr Annexe	No. Enregist. REACH	Classification
Carbonate de sodium	: Entre 10 et 15 %	497-19-8	207-838-8	011-005-00-2	01-2119485498-19	Xi; R36 Eye Irrit. 2;H319
Silicate de sodium	: Entre 1 et 5 %	1344-09-8	215-687-4	----	----	Xi; R38-41 Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2;H315
Alcool C12-14 ethoxylé 7OE	: Entre 1 et 5 %	68439-50-9	----	----	----	Xi; R41 Eye Dam. 1;H318
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	: Entre 0,01 et 1 %	68411-30-3	270-115-0	----	----	Xn; R22 Xi; R38-41 Skin Corr. 1C;H314 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Eye Dam. 1;H318
(1)-1-méthyl-4-(1-méthylvinyl) cyclohexène	: Entre 0,01 et 1 %	7705-14-8	231-732-0	601-029-00-7	----	R10 Xi; R38 R43 N; R50-53 Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.
Ingestion : Rincer la bouche. Cracher.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie la décomposition thermique peut produire des fumées toxiques et/ou corrosives suivantes : Oxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Non combustible.



NOUVELLE
COMPAGNIE
DES DÉTERGENTS
ET DU SAVON
DE MARSEILLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 1

Date : 8 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 24 / 6 / 2013

ECONET EASY'MATIC

243042

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection adéquat.

Pour les secouristes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Rincer abondamment à l'eau. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Protéger du gel.

Précautions spéciales : Eviter toute exposition inutile.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

TLV® -TWA [mg/m³] : Aucune donnée disponible.

VLE - France [mg/m³] : Aucune donnée disponible.

VME - France [mg/m³] : Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- **Protection des mains** : Gants.



NOUVELLE
COMPAGNIE
DES DÉTERGENTS
ET DU SAVON
DE MARSEILLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 1

Date : 8 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 24 / 6 / 2013

ECONET EASY'MATIC

243042

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- **Protection de la peau** : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- **Protection des yeux** : Lunettes.
- **Autres** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Poudre blanche à points bleus

9.1.b. Odeur

parfumé

9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

10.5

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Non applicable.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Non applicable.

9.1.g. Point d'éclair

Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

Non applicable.

9.1.i. Inflammabilité

Non applicable.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : Aucune donnée disponible.

Limites d'explosivité supérieures [%] : Aucune donnée disponible.

9.1.k. Pression de vapeur

Non applicable.

9.1.l. Densité de vapeur

Non applicable.

9.1.m. Densité relative

Densité [g/cm³] : 0.800

9.1.n. Solubilité

Complète.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : Aucune donnée disponible.

9.1.q. Température de décomposition



NOUVELLE
COMPAGNIE
DES DÉTERGENTS
ET DU SAVON
DE MARSEILLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 1

Date : 8 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 24 / 6 / 2013

ECONET EASY'MATIC

243042

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Non applicable.

9.1.r. Viscosité

Non applicable.

9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

Réserve acide ou alcaline [g NaOH/100g] : Aucune donnée disponible.

Température critique [°C] : Non applicable.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Voir section 10.3. "possibilité de réactions dangereuses"

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Non connu(e).

10.5. Matières incompatibles

Non connu(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

• Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

• Corrosion cutanée/irritation cutanée : Aucune donnée disponible.

• Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Aucune donnée disponible.

- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

• Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucune donnée disponible.

• Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) [mg/l] (6 heures / 24 heures) : Aucune donnée disponible.

• Cancérogénicité : Aucune donnée disponible.



NOUVELLE
COMPAGNIE
DES DÉTERGENTS
ET DU SAVON
DE MARSEILLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 1

Date : 8 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 24 / 6 / 2013

ECONET EASY'MATIC

243042

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

- Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Aucune donnée disponible.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Aucune donnée disponible.
- LD50 Admin.cutanée(lapin) [mg/kg] : Aucune donnée disponible.
- Danger par aspiration : Aucune donnée disponible.
- Administration cutanée (lapin-rat) [mg/kg/24 heures] : Aucune donnée disponible.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg/24h] : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques

- CL50 96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.
- EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.
- IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité

: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

DBO5 [mg/l]

: Aucune donnée disponible.

DCO [mg/l]

: Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.



NOUVELLE
COMPAGNIE
DES DÉTERGENTS
ET DU SAVON
DE MARSEILLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Edition révisée n° : 1

Date : 8 / 7 / 2014

Remplace la fiche : 24 / 6 / 2013

ECONET EASY'MATIC

243042

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Non classé.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatives aux détergents.

Ce mélange respecte les règlements Européen (CE) n°648/2004 et n°9007/2006 relatifs à la classification, l'emballage et l'étiquetage des mélanges

Etiquetage selon règlements n°648/2004 et n°9007/2006:

Moins de 5%: polycarboxylates, agents de surface anioniques, savon, agents de surface non-ioniques

Contient aussi: Azurants optiques, parfum (limonène)

Contient:

Silicate de sodium 1344-09-8

Alcool C12-14 éthoxylé 7OE

Alkylbenzene sulfonate de sodium 68411-30-3

Less than 5%: polycarboxylates, anionic surfactants, soap, non-ionic surfactants

Contains: optical brighteners, perfumes (limonene)

Contains: sodium silicate (CAS: 1344-09-8), ethoxylated alcohol C12-14 7OE (CAS: 68439-50-9), sodium alkylbenzenesulfonate (CAS: 68411-30-3)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases H pertinentes (Section 3)

: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H302 - Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 5 - Attention - H302
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des phrases R pertinentes (§ 3)

: R10 : Inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres données

: Aucun(e).

Révision

: 1

Date d'impression

: 24 / 3 / 2015

Ce document a été préparé conformément aux conditions requise pour les FDS d'après le texte de : "OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200."

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Nouvelle Compagnie des Détergents et du Savon de Marseille

66 chemin de Ste Marthe 13014 Marseille FRANCE

Site internet : cdsm-info.fr

En cas d'urgence : 0033(0)4.91.10.30.80